



07.3383

Motion Barthassat Luc. Angabe der Organspendebereitschaft auf offiziellen Dokumenten**Motion Barthassat Luc. Inscrire la mention de donneur d'organes sur les documents officiels****BARTHASSAT LUC**

Genève

(CEg)

Barthassat Luc (CEg, GE): Notre pays subit un déficit concernant le don d'organes. Enormément de personnes attendent le don d'un organe. La façon d'être donneur d'organes mérite justement un peu plus de publicité et surtout de bénéficier d'une meilleure visibilité sur le plan officiel. C'est pour cela que je propose dans cette motion de pouvoir augmenter le nombre de donneurs, ce qui est important, et de pouvoir inscrire la mention de donneur d'organes sur les papiers d'identité: passeport, carte d'identité ou même permis de conduire. Il faut savoir que dans notre pays nous sommes moins de 11 donneurs par million d'habitants – ce sont des chiffres qui datent de 2006 –, et la situation ne va pas en s'améliorant.

Nous avons reçu de la part du Conseil fédéral la réponse qu'il n'y avait pas assez de place sur le passeport pour inscrire la mention de donneur d'organes. Vu que nous allons passer au passeport biométrique, je pense que nous pourrions trouver une petite place sur celui-ci, ce qui permettrait aux personnes le désirant de pouvoir choisir librement d'inscrire sur les papiers d'identité ou sur le permis de conduire la mention de donneur d'organes.

Voilà, je vous rappelle que c'est quelque chose d'important et qu'il y a énormément de gens, qu'il y a des enfants qui attendent un don d'organe, et souvent nous assistons à des cas dramatiques à cause du manque d'organes disponibles.

Donc je vous demande de soutenir ma motion.